

# Éditorial

Frédéric AUDREN

Qui connaît René Worms ? L'histoire de la sociologie n'a conservé de lui qu'un assez vague souvenir, comme peut en témoigner une historiographie le concernant fort modeste. Sa contribution scientifique et institutionnelle est le plus souvent jugée sévèrement par une tradition sociologique qui n'a d'égard que pour le durkheimisme. De sorte que, aujourd'hui encore, l'opinion communément admise sur R. Worms n'est autre que celle, formulée il y a plus d'un siècle, par Durkheim et ses élèves : R. Worms ne serait qu'un « farceur » dont l'éclectisme stérile n'aurait rien produit de sérieux et d'intéressant pour une discipline en pleine construction. La puérité de son « organicisme » est raillée et vilipendée. Une telle disqualification n'en finit pas de faire sentir ses effets de telle sorte que, à quelques exceptions près, l'itinéraire et le projet de R. Worms n'ont guère été pris au sérieux et n'ont jamais donné lieu à une enquête collective et approfondie.

Avec ce dossier « La sociologie de René Worms », *Les Études sociales* souhaitent contribuer à combler cette lacune. Fidèle à sa ligne éditoriale, la revue s'attache à historiciser autant que possible les enjeux et les formes de l'institutionnalisation de la sociologie, sans chercher à placer cette dernière sous la juridiction durkheimienne. Que Worms, Le Play, Tarde et quelques autres soient, à des degrés divers, des vaincus de cette histoire, nul ne le conteste. Que Durkheim et son école aient su imposer une conception légitime, opératoire et robuste de la sociologie, au point de se confondre entièrement avec elle, personne n'en doute sérieusement. Toutefois, on n'explique rien de cette « supériorité » durkheimienne en la postulant d'emblée, ni en la supposant acquise : il convient, à l'inverse, de rendre compte d'une telle supériorité en étudiant comment les adversaires finiront isolés, comment leurs arguments seront réduits au silence, pourquoi ils n'incarneront plus une alternative crédible ou encore pourquoi cette asymétrie se donna progressivement comme des plus naturelles.

Des travaux l'ont bien montré, cette supériorité durkheimienne fut chèrement acquise ou, du moins, elle s'est construite non sans efforts : il fut

nécessaire, contre des forces concurrentes et centrifuges, qu'elle reconstruise habilement le projet sociologique autour d'elle, qu'elle s'aménage un avenir possible par des alliances et des propositions acceptables. Contrairement à l'image qui, à la Belle époque, fait graviter autour de l'astre solaire Durkheim quelques planètes ternes et de faibles importances, il conviendrait d'opposer celle d'une galaxie composée d'étoiles dont les plus brillantes ont, avec le passage du temps, pali jusqu'à s'éteindre. Cet astre Durkheim n'est alors rien de plus qu'un astre en expansion, mais un astre faiblement lumineux et modestement étendu. On pourra retourner l'affaire dans tous les sens : dans les années 1890, Durkheim et ses amis sont bien loin d'occuper les positions institutionnelles, de détenir le capital économique et symbolique, de bénéficier des connections politico-administratives et des réseaux internationaux de la plupart de leurs concurrents. Ce qui force l'admiration, ce n'est donc pas que le durkheimisme imposerait d'un coup, comme par enchantement, son génie et sa prophétie, c'est plutôt sa capacité de résilience, sa capacité à exister et se déployer dans un milieu qui était bien loin de lui être acquis. La sociologie à la Durkheim a dû se frayer un passage parmi une offre scientifique existante (sciences morales et politiques, sciences d'État, etc.), imposer des nouveaux lieux et de nouveaux acteurs du savoir (l'Université n'est alors pas la moins contestée), faire taire les controverses sur la nature de son paradigme et/ou de ses ambitions politiques. Incontestablement, l'histoire de la sociologie gagnerait, pour la période qui nous retient, à mettre résolument au centre de l'échiquier des savoirs sociaux Le Play, Tarde et Worms et leurs disciples respectifs, Durkheim et les siens se situant quant à eux à la périphérie. Elle éclairerait, par là même, la dynamique qui conduira à renverser purement et simplement, en quelques années (ou peut-être plus), une telle distribution, pour ne pas dire une telle hiérarchisation.

Ce volume double des *Études sociales* (n° 161-162) qui a bénéficié du soutien financier de l'École de droit de Sciences Po, voudrait contribuer à réévaluer la part de René Worms – qui fut aussi un professionnel du droit – dans une histoire de la sociologie qui l'a souvent malmené. Car, à regarder de plus près l'itinéraire de cet héritier surdiplômé, ce ne sont pas ses faiblesses mais, à l'inverse, les ressources et les forces dont il dispose pour mener à bien son entreprise qui frappent l'observateur (Antoine Savoye, Frédéric Audren). Avec le recul du temps, son expulsion de l'*eden* sociologique n'apparaît justement pas comme une évidence (une conséquence logique de son inanité) mais un mystère à éclaircir. Comment, en définitive, a-t-il bien pu échouer à dominer ce champ du savoir qu'il n'a cessé d'arpenter ? Qu'il s'agisse de la sociologie (Massimo Borlandi) – au-delà de l'étiquette organiciste –, de l'économie politique (Christian Papilloud) ou encore de démographie

(Fabrice Cahen), René Worms se montre un esprit ouvert, bon connaisseur de la production scientifique de son époque, souvent mesuré dans ses options scientifiques. Il endosse d'ailleurs, plus d'un fois, les tendances dominantes et les partis pris (« l'air du temps ») de son époque, parfois même jusqu'à l'absence de discernement coupable (la raciologie et la sociologie biologique auront ainsi l'oreille du directeur de la *Revue internationale de sociologie*). Se maintenant à bonne distance des affirmations définitives et des guerres méthodologiques totales, son culte des vertus moyennes n'exclut des convictions fortes. Ses désaccords profonds avec Durkheim (Massimo Borlandi) et avec l'École de Le Play (Laetitia Guerlain), les critiques qu'il adresse à leurs démarches, en témoignent largement. Certains auront cependant beau jeu de transformer cette « économie morale » du sociologue en un éclectisme grossier et de faire de lui un esprit tiède. Les textes réunis démontrent amplement combien cette image est caricaturale. Il ne s'agit pas de lui inventer une improbable sophistication et cohérence théoriques (qui n'ont, en réalité, jamais assuré le succès d'une entreprise intellectuelle) mais de rappeler que son entreprise fut, de multiples manières, *intéressante* pour ses contemporains et, qu'à ce titre, elle compte dans le champ intellectuel de l'époque. Non pas d'une manière anecdotique mais comme pouvant prétendre structurer, durablement et efficacement, la sociologie et ses promoteurs autour d'elle. Intéresser, s'intéresser, être intéressant : René Worms s'est efforcé, avec constance et inventivité, d'organiser et d'institutionnaliser cette discipline naissante au point que le souvenir de sa contribution scientifique se réduise le plus souvent aux institutions qu'il a créées. Ces institutions, de leur naissance à leur déclin, sont pourtant demeurées à l'écart d'une investigation sérieuse, notamment la plus célèbre d'entre elles, la *Revue internationale de sociologie*. La Société de sociologie de Paris (Cécile Rol) et la collection *Bibliothèque Sociologique Internationale* (Sébastien Mosbah-Natanson) font, dans les pages qui suivent, l'objet d'un traitement spécifique afin d'éclairer leurs acteurs, leurs buts et leur fonctionnement. Worms déploie ainsi une énergie considérable dans et hors de l'hexagone à étendre l'empire de la sociologie (et de ses propres ambitions). À l'étranger, il réussit, comme en Allemagne (Cécile Rol), malgré les réticences et les doutes qui s'expriment, à bénéficier d'une reconnaissance certaine et sincère.

Les données de première main et les archives disponibles sont des plus lacunaires <sup>1</sup>. Les archives privées de Worms comme celles des cinq organes

1. Par exemple, ni les Archives nationales, ni le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France n'offrent de ressources sérieuses. Les archives italiennes réservent de bonnes surprises, comme les lettres de René Worms à Achille Loria (Archivio

qu'il a lancés ont presque intégralement disparu, après parfois transité d'un lieu à un autre <sup>2</sup>. Cette situation ne contribue guère à reconstituer la place de Worms dans l'espace intellectuel de la III<sup>e</sup> République, ni à évaluer l'étendue exacte et les limites de son action. Dans le prolongement du précédent numéro des *Études sociales* <sup>3</sup>, et pour illustrer la richesse des correspondances pour l'histoire de la sociologie, nous publions ici quatorze lettres entre Gabriel Tarde et René Worms (Louise Salmon). Elles éclairent les relations entre les deux hommes, leur opinion sur certains de leurs contemporains et, plus largement, leurs efforts respectifs pour promouvoir la sociologie.

Souhaitons que ce dossier des *Études sociales*, sans aucun doute incomplet, parvienne à modifier sensiblement le regard porté sur René Worms. La revue prévoit dès à présent d'approfondir son enquête, en empruntant d'autres pistes, sur celui qui fut tout à la fois sociologue, économiste, démographe, juriste et spécialiste des sciences de la vie. Une figure de la pluridisciplinarité, en somme.

---

di Stato di Torino: correspondance retranscrite dans la Tesi di Laurea in Storia del pensiero sociologico de Cristina Bocchio, *Achille Loria e le Vicende dell'Institut international de sociologie*, sous la direction de Massimo Borlandi, Université de Turin, 1992-93) ou encore à Roberto Michels (correspondance conservée dans les Archivio Storico della Fondazione Luigi Einaudi, Torino).

2. Concernant les archives privées de René Worms, on dénombre 70 lettres, billets et cartes (26 correspondants), des documents comptables concernant notamment l'IIS et quelques documents manuscrits (notes et fiches de lecture). Ce fonds, consulté en 2004 chez le fils de René Worms (décédé depuis cette date), a été inventorié par Frédéric Audren qui en conserve une copie personnelle.

3. « La correspondance, atelier épistolaire des sciences sociales », *Les Études sociales*, n° 160, 2<sup>e</sup> semestre 2014.